

Montréal, le 24 septembre 2019

Office de consultation publique de Montréal
Madame Nicole Brodeur, présidente
Commission sur le Secteur Bridge-Bonaventure
1550, rue Metcalfe – Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Sujet: Orientations de développement du secteur Bridge-Bonaventure

Madame la présidente,

Nous nous adressons à vous dans le cadre du mandat que la Ville de Montréal vous a confié, en mars 2019, de tenir une concertation citoyenne sur une vision d'avenir et des principes de mise en valeur pour le secteur Bridge-Bonaventure, un territoire d'une superficie de plus de deux kilomètres carrés situé dans les arrondissements Ville-Marie et Sud-Ouest.

La démarche actuelle est très importante, parce que le secteur Bridge-Bonaventure a été désigné comme secteur stratégique au Schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal adopté en 2015, à cause de sa localisation, de son étendue et de sa configuration. Cette étape vise à permettre à l'administration municipale d'orienter le renouvellement urbain de ce secteur.

Le document d'information, déposé par la Ville de Montréal pour alimenter l'exercice, propose une vision et cinq principes de mise en valeur pour le secteur. Il souligne aussi quatre défis à relever pour que le renouvellement soit à la hauteur du potentiel.

Le cinquième principe énoncé porte sur les activités économiques et urbaines renouvelées. On précise notamment que le renouvellement du secteur « devra tenir compte et tirer profit de sa proximité avec le centre-ville et les quartiers adjacents dans une perspective de diversification et de cohabitation des fonctions ».

Au niveau des principaux défis, on souligne « la définition de nouvelles activités urbaines et d'emploi des terrains inoccupés ou sous-utilisés, particulièrement pour la Pointe-du-Moulin et les abords des bassins Peel et Wellington ».

« Le secteur présente une capacité d'accueil importante pour des activités économiques diversifiées dans un contexte d'une sous-utilisation marquée de l'espace. La proximité avec le centre-ville ainsi que les importantes interventions qui y verront le jour à court et moyen terme, notamment le projet du REM, offrent l'occasion de consolider l'emploi dans le secteur, voire d'y transformer l'activité économique vers des filières porteuses d'avenir ».

Depuis plusieurs années, monsieur Stephen Bronfman pilote, avec un groupe des chefs d'entreprises engagés de Montréal, une démarche qui vise à ramener dans notre ville une équipe de la Ligue majeure de baseball (MLB). La réalisation de ce projet repose sur deux éléments complémentaires, soit l'obtention d'une équipe de la MLB et l'aménagement d'un nouveau stade à proximité du centre-ville.

Le Groupe baseball Montréal a indiqué, en 2018, que le site retenu pour aménager un futur stade de baseball était situé sur des terrains adjacents aux bassins Peel et Wellington dans le

secteur Bridge-Bonaventure. Selon le Groupe, il s'agit aussi du seul site de taille adéquate qui est disponible à proximité du centre-ville.

La décision annoncée par le commissaire Manfred de la MLB, en juin dernier, concernant l'équipe de Tampa Bay, ouvre la porte à une entente éventuelle à long terme sur une équipe dont les matchs à domicile seraient partagés entre deux villes. Nous ignorons la durée et les modalités du processus de négociation qui doit avoir lieu, mais nous comprenons que toute entente à intervenir devrait inclure, avant son approbation par la MLB, un engagement sur l'aménagement d'un nouveau stade à Montréal et Tampa Bay.

Monsieur Bronfman et son groupe devront, en temps et lieu, préciser tous les paramètres de leur projet de stade, consulter les parties prenantes et s'entendre avec les autorités gouvernementales appropriées pour obtenir les autorisations requises. Il ne nous appartient pas de spéculer sur la conclusion de ce processus ni d'exprimer une opinion sur le fond du projet à ce stade de son cheminement.

Les membres du Groupe baseball Montréal sont des citoyens engagés à l'égard du développement de Montréal, du respect de l'environnement, et ils seront soucieux d'assurer l'acceptabilité sociale de leur projet.

Si ce projet peut se concrétiser, sa réalisation pourrait procurer des retombées significatives pour Montréal et le Québec. Il nous semble par conséquent important de permettre au Groupe baseball Montréal de progresser dans ses démarches pour être en mesure de faire l'évaluation complète de leur projet en temps opportun.

C'est pourquoi nous invitons votre commission à soumettre une recommandation invitant l'administration municipale à retenir, dans les orientations qu'elle élaborera pour le développement futur du secteur Bridge-Bonaventure, la possibilité d'aménager un nouveau stade de baseball dans le secteur des bassins Peel et Wellington, sous réserve de l'obtention, en temps opportun, par le Groupe baseball Montréal, des autorisations qui seront requises pour réaliser leur projet.

Nous vous remercions de votre obligeante attention et vous prions d'agréer nos plus sincères salutations.



Lucien Bouchard, C.P., G.O.Q., Ad.E
Associé
Davies



Daniel Lamarre, O.C.
Président et chef de la direction
Groupe Cirque du Soleil



Louis Vachon, C.M., O.Q.
Président et chef de la direction
Banque nationale du Canada